

Jusqu'en 1886, où le gouverneur de la Province de Québec en Conseil forma une commission scolaire indépendante de celle de Saint-Michel-des-Saints. Avant les années 1886, Saint-Michel-des-Saints et Saint-Zénon opéraient ensemble de ce côté.

En 1880, l'institutrice locale était Mme Ovida Sabourin et elle touchait un salaire de 68 \$ par année. Aussi, dans les registres, nous retrouvons les noms des premiers évaluateurs de la paroisse, soient MM. Aristide Ferland, Onésime Héroux et Didace Thériault. À cette époque, Saint-Zénon faisait encore équipe avec Saint-Michel. Le total de l'évaluation était de 16 441,50 \$ et le taux était de 2 ¢ le 5 \$ d'évaluation.

Au début, les enfants des deux paroisses ne recevaient d'autre instruction que celle qui les préparait à leur première communion, mais ceci ne fut que pour un certains temps, car quelques années plus tard il y avait des maîtres et des institutrices compétents.

De 1886 à 1969, la Commission scolaire a eu son histoire, histoire qui est comparable à toute histoire d'une commission scolaire. Jusque vers les années 1950, il y avait des écoles dans tous les rangs, mais comme en 1951 la population commença à venir habiter au village ou à émigrer vers la ville, les écoles ne servaient plus. C'est alors qu'en 1960, les écoles des arrondissements nos 2, 3, 5, 6 et 7 furent vendues. L'école no 2, au prix de 1500 \$, l'école no 3 au prix de 1200 \$, celle du rang Saint-Albert, au prix de 225 \$, celle du rang Saint-Joseph au prix de 1000 \$; et celle de Saint-François 600 \$. La première école du rang Saint-Joseph avait été construite par James Champagne en 1906 au prix de 300\$.

À compter du 1er juillet 1969, la Commission scolaire de la paroisse n'existe plus. Elle se fusionne pour former la commission scolaire l'Érablière qui a pour centre Saint-Félix-de-Valois.

Quelques propositions relevées dans les livres des minutes:

1909 - Il est proposé par M. Adélarde Rondeau et secondé par M. Willy Marcil, que le poêle de l'école no 3 soit changé de place en le mettant dans la classe. Résolu unanimement.

1930 - M. Cléophas Rondeau propose que les filles qui viennent à l'école avec des coudes ne soient pas renvoyées de l'école.

1933 - M. Joseph Dénomme propose qu'à l'avenir le salaire des hommes employés par la Commission scolaire soit 15 ¢ de l'heure.